

Modèle donné à titre indicatif destiné à vous aider à rédiger votre propre courrier : il est de votre responsabilité de vérifier qu'il correspond bien à votre situation. Pour toute information complémentaire consultez l'ADIL

### Application de la révision du loyer (lettre adressée par le bailleur)

Le bail que nous avons signé le ..... prévoit la révision annuelle du loyer. Elle intervient selon ce bail le ..... en fonction de la variation de la moyenne associée de l'indice du coût de la construction.

Si rien n'est indiqué elle intervient chaque année à la date anniversaire du bail.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE sert de base pour la révision des loyers soumis à la loi du 6.7.1989 et la moyenne sur quatre trimestres de l'indice du coût de la construction à laquelle fait référence le bail est remplacée automatiquement par l'indice de référence des loyers à cette même date de référence (loi du 26.7.05, art. 35 : JO du 27.7.05).

Le bail ..... fait apparaître que la moyenne de l'indice INSEE du coût de la construction qui sert de référence pour la révision du loyer est celle du ..... (1) trimestre .....

Votre nouveau loyer est donc révisé en fonction de l'évolution de l'indice de référence des loyers constaté entre le ..... trimestre 2004 et le ..... trimestre 2005.

Votre nouveau loyer, hors charges, s'élève donc à .....

Il résulte du calcul suivant : 
$$\frac{\text{Dernier loyer hors charges} \times \text{Indice de référence du ... trimestre 2005}}{\text{Indice de référence du ... trimestre 2004}} \quad (2)$$

Veillez agréer, Madame, Monsieur, .

Fait le... à...

(1) Préciser : 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> trimestre

(2) Valeur de l'indice de référence des loyers (cf. site anil rubrique indices)